



LE SEUL REFERENDUM QUI COMPTE C'EST VOTRE MOBILISATION !

Du 15 février au 22 mars se sont tenues les négociations sur l'accompagnement RH pour les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, avec la participation des trois organisations syndicales représentatives, la CFE-CGC, la CFDT et la CGT FAPT.

Le résultat de ces négociations a abouti le 3 avril à un accord au rabais signé par une seule des trois Organisations Syndicales représentatives. **Il est important de préciser que la Direction a limité la négociation et de facto l'accord exclusivement pour l'équipe TEAM** composée des 672 salariés dédiés aux JO et Paralympiques. Pour les milliers d'autres salariés impactés, elle renvoie simplement aux accords d'entreprise...

La CGT ayant estimé que cet accord ne répondait pas aux enjeux d'un tel évènement n'a pas validé cet accord. Cet accord étant minoritaire et donc inapplicable, l'entreprise a dégagé une Décision Unilatérale moins-disante que l'accord proposé à la signature.

La CFE-CGC propose de soumettre cet accord à ratification par le biais d'un référendum, offrant ainsi à chaque salarié la possibilité de se prononcer sur son acceptation ou son rejet. **Cet référendum aura lieu du 25 au 27 juin.**



LA CGT VOUS INVITE A VOTER « NON »

Parce que l'ACCORD initial MINORITAIRE validé par la seule CFE-CGC ne prend en compte que 672 salariés - soit 1% des effectifs ! - alors que toutes et tous seront directement ou indirectement impactés et que 2/3 des salariés travaillent en Ile de France.

La seule alternative à cette situation est votre implication pour obtenir :

- ➡ **Réouverture de la négociation**
- ➡ **Elargissement du périmètre** : Tous les salariés seront de près ou de loin impactés par les JO, transport en commun, obligation de télétravail (pas de ticket resto, paiement des fluides électricité...), surcroît de travail pendant que les collègues interviennent directement sur les JO...la CGT revendique une prime compensatoire de 1 000 € pour les salariés dont l'équipe est directement impactée et 500 euros pour tous les autres salariés.
- ➡ **Reconnaissance du Temps de Trajet** : Pour tous les salariés dont le temps de trajet augmentera, la CGT demande une prime de 300 €.
- ➡ **Revalorisation de la Prime de Découcher à hauteur de 39 euros par jour** : Cette prime n'a pas été réévaluée depuis 2002.



- **Reconnaissance du travail de nuit** : La CGT exige que l'entreprise reconnaisse le cadre exceptionnel des jeux. Les salariés doivent bénéficier d'une majoration de l'heure de nuit de 50% à minima
- **Des primes au regard de l'enjeu** : La CGT revendique une prime de 2 000 €, qui soit à la hauteur des sacrifices réels de tous les salariés de la « TEAM JOP ». (Des vacances en famille réduite, des frais de garde d'enfants supplémentaires, Stress, horaires tardifs...).
- **Suivi de l'activité salariale** : Mise en place d'une commission de suivi pour s'assurer que tous les salariés ayant travaillé pour les Jeux soient inclus dans l'accord
- **Des heures supplémentaires payées ou rendues au choix des salariés**
- **Mise en place de la prime événementielle de 149 euros / jour comme pour le Tour de France.**
- **Des repas compensés à hauteur de 25 euros le midi et 29 euros le soir**

Nous pouvons obtenir ce qui nous revient de droit : exigeons ensemble la réouverture de la négociation afin d'intégrer tous les salariés de l'entreprise !

LA CGT VOUS PROPOSE UNE MOBILISATION AVEC ARRET DE TRAVAIL

LE 25 JUIN -1^{ER} JOUR DU REFERENDUM-

AVEC UN RASSEMBLEMENT A 11H

DEVANT LE SIEGE D'ORANGE A BRIDGE !



**ENSEMBLE NOUS
POUVONS GAGNER !**